



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Salaire minimum à 15\$ l'heure Qu'attend le Québec ?

MONTREAL, le 30 avril 2021. – Alors que le gouvernement canadien annonce son intention d'établir un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure, le gouvernement du Québec continue de traîner de la patte dans le dossier avec une hausse ridicule de 40 cents du salaire minimum. La campagne 5-10-15 s'explique mal ce refus d'aider les travailleuses et travailleurs à bas salaire à sortir de la pauvreté.

Rappelons que l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure fait partie des mesures annoncées dans le dernier budget du gouvernement canadien pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs sous sa juridiction de « gagner leur vie décemment ». Il s'est engagé à déposer un projet de loi en ce sens. Pendant ce temps, au Québec, le salaire minimum passera de 13,10 \$ à 13,50 \$ l'heure le 1^{er} mai.

La co-porte-parole de la campagne 5-10-15, Virginie Larivière, ne comprend pas cette différence d'approche. *« Le discours du gouvernement du Québec veut que l'emploi soit la voie la plus sûre pour sortir de la pauvreté. Pourtant, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, refuse d'offrir un salaire minimum en conséquence ! Une augmentation de 40 cents du salaire minimum représente tout juste une augmentation de 14 \$ par semaine pour une personne qui travaille 35 heures ! C'est nettement insuffisant pour permettre aux gens de sortir de la pauvreté ! »*

Mélanie Gauvin, également porte-parole de la campagne 5-10-15, ajoute : *« Ce sont environ 446 000 personnes qui gagnent moins de 15 \$ l'heure au Québec. Comme la majorité n'est pas syndiquée, ces travailleuses et travailleurs dépendent du gouvernement pour voir leur situation s'améliorer. Il est plus que temps que le salaire minimum passe à 15 \$ l'heure. »*

Voilà maintenant cinq ans que la campagne 5-10-15 porte cette revendication d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure. Plus que jamais, ce taux horaire représente le seuil minimal à atteindre, un seuil qui aurait dû être franchi il y a longtemps. Pour les membres de la campagne 5-10-15, il est évident que le gouvernement devrait d'ores et déjà s'intéresser à des études comme celle publiée le 28 avril par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), qui fait la démonstration que le salaire minimum devrait dépasser les 15 \$ l'heure pour permettre aux travailleuses et travailleurs de sortir de la pauvreté.

À de nombreuses reprises pendant la crise sanitaire, le gouvernement a chanté les louanges des travailleuses et travailleurs à bas salaire comme les préposé·e-s aux bénéficiaires, le personnel d'entretien, les commis d'épicerie, etc. Plusieurs ont pu obtenir des primes temporaires au plus fort de la crise. Mais cela ne saurait remplacer un salaire régulier qui permette de vivre dignement, un salaire d'au moins 15 \$ l'heure.

Quelques données sur le salaire minimum

En 2019, l'Institut de la statistique du Québec indiquait que 74 % des personnes rémunérées au salaire minimum occupaient un emploi permanent et 58 % étaient des femmes. Selon le gouvernement, 287 000 personnes gagnent 13,50 \$ l'heure ou moins.

À propos de la campagne 5-10-15

La campagne 5-10-15 mise sur trois grandes revendications : connaître son horaire cinq jours à l'avance, avoir 10 jours de congé payé en cas de maladie ou de responsabilités familiales et un salaire minimum de 15 \$ l'heure.

Les sept organisations membres de la campagne sont : le Front de défense des non-syndiqués, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

– 30 –

Pour information :

Mélanie Gauvin, co-porte-parole de 5-10-15, Front de défense des non-syndiqués,
514 795-0929

Patrice Lemieux Breton, responsable des communications, Collectif pour un Québec sans
pauvreté, 418 930-5969